

Abomey-Calavi, le 05 JAN 2026

NOTE DE SERVICE N° 09-26 /CESIE/DG/SG/SAR

A l'attention de :

- du public ;
- des partenaires ;
- des collaborateurs externes ;
- et de toute personne étrangère au cabinet.

Objet : Accès au Directeur Général

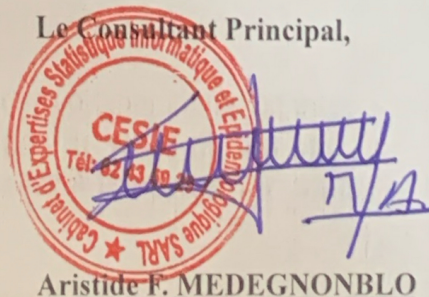
Il est porté à la connaissance du public, des partenaires, des collaborateurs externes et de toute personne étrangère au cabinet que **toute demande de visite ou d'audience auprès du Directeur Général est strictement subordonnée à la prise d'un rendez-vous préalable.**

En conséquence, **aucune personne ne sera reçue sans rendez-vous**, sauf cas exceptionnel dûment justifié et expressément autorisé par le **Directeur Général lui-même.**

Les demandes de rendez-vous doivent être adressées à l'avance par les canaux officiels du cabinet (Secrétariat Administratif et Reprographie, courrier, adresse électronique ou tout autre moyen indiqué).

La présente note prend effet à compter de sa date de signature et sera affichée à l'entrée des locaux du cabinet.

Le Consultant Principal,



Aristide F. MEDEGNONBLO